

FONDATION



DU
PATRIMOINE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 30 NOVEMBRE 2017

LA FONDATION DU PATRIMOINE, LAURÉATE DES COURONNES INSTIT INVEST POUR LE PRIX DE LA MEILLEURE INITIATIVE EN FAVEUR DE LA DIGITALISATION

www.fondation-patrimoine.org

CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse et presse événementielle
Laurence Lévy

Téléphone
01 53 67 76 05


Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse
23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 [facebook.com/fondationdupatrimoine](https://www.facebook.com/fondationdupatrimoine)

 [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

 [@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)

Jeudi 30 novembre 2017, lors de la 6^{ème} cérémonie annuelle des Couronnes Instit Invest qui se tenait dans les salons de l'hôtel Salomon de Rothschild à Paris, la Fondation du patrimoine, représentée par sa directrice générale Célia Verot, a reçu le « Prix de la Meilleure initiative en faveur de la digitalisation » des mains de Stéphane Bern qui animait la soirée.

Ce prix a récompensé la Fondation du patrimoine, première organisation privée en France dédiée à la préservation du patrimoine de proximité, pour la modernisation de son site Internet. Ce nouveau site lui permet d'assurer une digitalisation de son activité grâce à sa plateforme de dons fléchés, et d'une transparence financière sur ses résultats.

Rappelons qu'à l'heure où de nombreuses plateformes de crowdfunding se développent, la Fondation lançait en 1999 son premier appel aux dons en faveur d'un projet de sauvegarde du patrimoine, et proposait dès 2010 sa propre plateforme de crowdfunding.

En 2017, la Fondation du patrimoine prévoit une collecte globale de plus de 14 millions d'euros de mécénat populaire. La collecte en ligne, dont le don moyen est de 269 €, a progressé de 21% par rapport à l'année précédente. Elle devrait permettre de réunir 2,1 millions d'euros.

A noter : afin d'encourager les dons sur Internet, la Fondation du patrimoine a créé dans le cadre de ses Prix du Mécénat populaire, une Mention spéciale « mobilisation numérique ».

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 22 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 560 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Avec plus de 28 000 projets publics et privés soutenus depuis sa création, elle participe activement au renforcement de l'attractivité des territoires en devenant, au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine, qui a collecté en 2016 près de 16 millions d'euros grâce à la générosité de 46 000 donateurs.

Le nouveau site Internet de la Fondation n'aurait pu être réalisé sans le précieux soutien de la Fondation Bettencourt Schueller. Le site a également bénéficié d'une aide de Profine France.

LES COURONNES INSTIT INVEST

Les Couronnes Instit Invest, qui étaient remises en présence de plus de 600 professionnels issus de la communauté des investisseurs institutionnels, ont pour but de valoriser la qualité de la communication financière. Sur la base de la méthodologie arrêtée par un jury, 40 institutions sur plus de 150 ont rempli les conditions pour obtenir le label de la Transparence de la gestion financière. La Fondation du patrimoine, qui a obtenu ce label, s'est vu décerner l'un des 12 prix de la soirée.